

Fin 2002, la superficie  
des terrains acquis  
par votre conservatoire  
depuis sa création  
**atteint 130 ha**



n° **17**  
août 2003

## éditorial

Fin 2002, la superficie des terrains acquis par votre conservatoire, PRO NATURA Ile de France, depuis sa création atteint 130ha.

Vous arrivez à ce bilan parce qu'un partenariat important s'est progressivement mis en place pour faire exister PRO NATURA Ile de France. En Ile de France vous l'avez fait exister parmi d'autres intervenants institutionnels beaucoup plus puissants que nous tel que l'Agence des Espaces Verts de la Région, les sites sensibles des départements, l'Agence de l'Eau qui peuvent mobiliser des moyens importants sur fonds publics. Une complémentarité s'est trouvée.

Ces intervenants nous aident aussi car nous pouvons acquérir des sites dignes d'intérêt que, ni les départements, ni la région ne souhaitaient acquérir dans le contexte d'alors, par contre, ils apprécient que nous ayons pu le faire. Notre indépendance nous permet des libertés d'acquisition. C'est pourquoi les partenariats avec les associations adhérentes à PRO NATURA Ile de France et avec les donateurs privés sont essentiels. Ils montrent que les acquisitions de terrain pour protéger les milieux naturels sont voulues et soutenues par un public engagé par ces contributions personnelles.

Osons dire que si nous sommes aidés à 80%, vous avez contribué à hauteur de 120 000 € pour 130 ha acquis. Cette contribution est respectable. Elle donne une légitimité à l'action que nous mettons en œuvre.

L'Etat (la Direction Régionale de l'Environnement) l'a bien compris et nous aide également. Cette synergie n'a pas besoin d'agrément qui nous enfermerait dans un pré carré alors que justement nous faisons tout pour agir là où d'autres ne le peuvent pas. La respectabilité de votre conservatoire sont les dons que vous y apportez et la pertinence des acquisitions que nous faisons grâce à eux.

Louis Prieur, président

## de la pelouse de Tréchy, on a vu

à l'arrivée : observant la migration printanière, nos amis de l'ANVL ont pu voir fin février 2000, 7 vols de grues cendrées (377 oiseaux), mais aussi 2 chevaliers

combattants, des hiboux moyen-ducs y ayant établi dortoir, des alouettes lulu, une bergeronnette grise, des moineaux friquet. Un peu plus tard sont passés 50 pipits farlouse et 15 tarins des aulnes.



**au départ** : la migration automnale a permis de voir des grands cormorans (227), la dernière bondrée apivore de la saison, un milan royal, le grand gravelot (2), le courlis corlieu (6), des goélands argentés (80), des pigeons ramiers (5 515), des alouettes lulu (10), des alouettes des champs (380), le pipit rousseline (1), le pipit des arbres(44), le pipit farlouse(65), la bergeronnette printanière(23), la bergeronnette grise(49), la grive musicienne(17), la grive mauvis(32), la pie grièche écorcheur(1).

*Pour en savoir plus : bulletin de l'anvl 78/4*



## Les pelouses sèches du Gâtinais

Entrepris en 1998, le programme européen, LIFE Nature, de sauvegarde et de réhabilitation des pelouse calcaires du Gâtinais s'est conclu en 2002.

Grâce à la ténacité de NaturEssonne, dont bénévoles et salariés ont été, en la circonstance, la tête et les bras de PRO NATURA Ile de France, 25 ha ont pu être acquis et 40 ha placés gratuitement sous convention de protection par les agriculteurs propriétaires voisins, heureux de voir ces landes retrouver un peu du visage fleuri qu'elles avaient dans leur enfance.

En effet ce programme d'acquisition a été complété par un travail de restauration (enlèvement ou éclaircie des bois de pin sylvestre qui, à la suite de 50 ans d'abandon avait envahi la pelouse), travail poursuivie au gré des bonnes volontés par quelques chantiers.

L'ensemble de l'opération est plus abondamment décrite (du pourquoi, au comment et à combien) dans une plaquette qui, ("**Les pelouses sèches du Gâtinais, un patrimoine exceptionnel à sauvegarder**", de 21 pages avec nombreuses illustrations couleurs) sur leur

demande, peut être adressée à nos adhérents et donateurs.

**...mais, ça continue en luttant contre la ronce à grand renfort de sueur**

Cette année, comme l'an dernier, une équipe d'une grande banque d'affaires a consacré sa journée de travail bénévole à un chantier d'entretien de la pelouse à Maïté. Ce travail pénible et peu gratifiant sur le moment se révèle pourtant fort utile : le site débroussaillé l'an dernier a connu ce printemps une véritable explosion de la floraison des orchidées et des coquelourdes ( anémone pulsatille)



*chantier des banquiers juin 2002  
pelouses sèches du Gâtinais- les rochettes  
photo Goldmann Sachs – Paris*

**ainsi qu'en luttant contre le vandalisme :**

A la suite de l'invasion de nos pelouses par 2 « rave-party » de grande ampleur, chacun y mettant du sien, nous déjà installé sur les chemins d'accès 2 barrières (sur les 4 prévues) fournies par le **parc naturel régional du Gâtinais français** et posées par la commune de **Gironville sur Essonne**, dans des trous préparés par PRO NATURA Ile de France. L'union fait la force !

**et ... ça se visite**

Une délégation du conseil d'administration de l'Union des **amis du parc naturel régional du Gâtinais** a pu ce printemps, guidée par un de nos administrateurs, découvrir les pelouses sèches du Gâtinais et y admirer, dans la même journée, 11 espèces d'orchidées.



**... et on en parle**

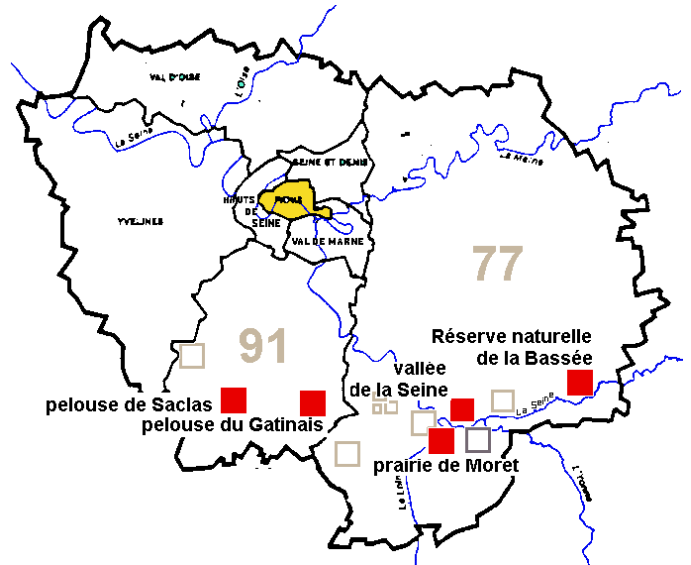


*Un couple d'ascalaphe ambré, espèce protégée ( directive habitats annexe 2)*

Sous la plume de notre administrateur, Serge Urbano, « **Le courrier de la nature** » (n° 207 de juillet-août 2003, de la revue de la SNPN : société nationale de protection de la nature) fait connaître notre action de sauvegarde des pelouses calcaires du Gâtinais, participation francilienne au vaste programme piloté par **ESPACES NATURELS DE FRANCE** avec l'aide

financière ( 50%) de la Communauté européenne (programme LIFE nature). Ce nous est une occasion de renouveler nos remerciements au **Conseil général de l'Essonne** qui a apporté un complément fort utile à cette subvention européenne.

**Acquisitions réalisées**

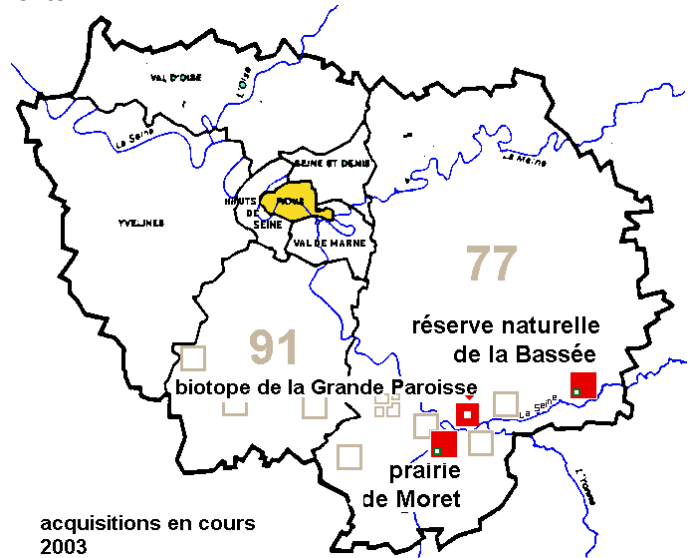


Depuis notre dernière lettre PRO NATURA Ile de France a procédé à X acquisitions d'une superficie totale de 20 ha environ :

- 4 ont concerné le programme «pelouses calcaires du Gâtinais » (7 ha 2371)
- 1 la protection du paysage de la vallée de la Seine ( 10 m2! ce qui mérite une explication que vous trouverez plus loin)
- 1 la réserve naturelle de la Bassée (0 ha 2768 )
- 1 le site de la Prairie de Moret (0 ha 1770)
- et 1 de belle superficie d'un seul tenant ( 11ha 1258) sur un nouveau site de pelouse sèche située à Saclas au sud d'Etampes, venant en prolongement d'un site Natura 2000 et le complétant.

**... et acquisitions en cours**

Sont en cours les réalisations de 3 promesses de vente :



- dans la réserve naturelle de la Bassée ( 1500 m2)

- dans la prairie de Moret (1500m2)
- et dans le biotope récemment protégé des coteaux calcaires de la Grande Paroisse qui dominent la vallée de la Seine (3ha ).

## Le paysage de la vallée de la Seine

ou comment 10m2 valent un ha



Les bords de Seine  
peints par MARQUET

Le paysage de la vallée de la Seine est un des agréments de notre Ile de France : de nombreux artistes en ont laissés des images maintenant connues dans le monde entier . Apprenant qu'une usine, gros parallélépipède gris, viendrait, entre Montereau-fault-Yonne et Moret sur Loing enlaidir le bord de Seine sans les élémentaires précautions paysagères que dicte cependant le schéma directeur d'Ile de France, nos partenaires l'ANVL et l'ASMSN s'en furent en bataille juridique. Mais les lenteurs de la justice sont telles qu'à rester sur ce terrain, on découragerait l'industriel et adieu, emplois et taxe professionnelles.

On se mit donc autour d'une table et convint que PRO NATURA Ile de France pourrait garantir la promesse de replantation d'une bande forestière restituant le paysage en achetant 10m2 support d'une servitude de boisement du bord de Seine sur près d'1 ha.

Ce qui fut dit fut fait : marins d'eau douce et hérons retrouveront bientôt le paysage qui leur plait.

## La réserve naturelle nationale de la Bassée



### un décret

Les terrains acquis par PRO NATURA Ile de France bénéficie maintenant d'une solide protection et de bonnes perspectives de gestion écologique.

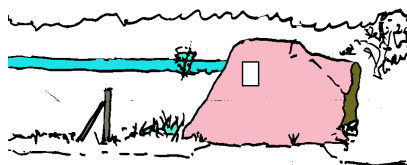
En effet, ils font partie des 800 ha classés en réserve naturelle nationale par décret du 21 octobre 2002 ( Journal officiel du 24 octobre).

Le comité consultatif de la toute nouvelle réserve nationale (dont PRO NATURA Ile de France est membre) a été installée par le préfet de Seine et Marne le 8 juillet 2003.

Il est prévu que la gestion de la réserve soit confiée par l'Etat à une association ( loi de 1901 ! ) des communes sur le territoire desquelles est sise la réserve.

En attendant l'ANVL, qui a été partenaire de PRO NATURA Ile de France en facilitant notre acquisition par un prêt, y organisera un chantier d'entretien.

### ... et une borne



la pierre, qui fait borne,  
a la hauteur d'un homme... grand.



Nous avons promis à la «**fondation Nature & découvertes**» autre partenaire majeure de cette acquisition dans la Bassée, de signaler sa contribution sur le terrain.

Voilà qui est fait ; un peu tard il est vrai mais l'importance de l'ouvrage explique cette attente.

Une entreprise de carrière voisine, la Société des sablières de Saint Sauveur les Bray a gracieusement dressé à l'angle de notre terrain un bloc de grès pesant plusieurs tonnes sur lequel est apposé le message promis. Ceci après qu'il ait fallu une vingtaine d'heures de travail bénévole pour y creuser l'emplacement nécessaire.



### Un renfort de poids

Ile de France-environnement, fédération des associations franciliennes de défense de l'environnement réunit environ 400 de ces associations. A l'initiative de son président, Marc Ambroise-Rendu, Ile de France-environnement vient de promettre son concours à PRO NATURA Ile de France.

Le 3 juillet 2003, une convention entre nos deux associations a été signée par nos deux présidents : elle prévoit qu'Ile de France-environnement fera connaître PRO NATURA Ile de France à ses membres et les invitera à lui apporter un concours financier. PRO NATURA Ile de France s'engage, de son côté, à rendre compte de l'emploi des sommes ainsi rassemblées et à faire découvrir les sites acquis, comme il a été fait avec les amis du parc naturel régional du Gâtinais ( voir en page 4).

Plusieurs associations de Paris ou de proche banlieue, comme Le comité d'action du 8eme arrondissement ou Gagny-environnement membres d'Ile de France-environnement avaient d'elles-mêmes pris les devants en apportant une contribution à notre action.



## NOS COMPTES 2002

En 2002, nos dépenses se sont élevées à la somme de 82 010,63 € consacrée pour 90% aux frais d'acquisition (80%) et aux frais d'études et de restauration des milieux naturels (10%).

Nos recettes se sont limitées à 63 332,55 € dont vos cotisations et dons représentent 10%.

Il en est résulté un déficit de 18 678,08 € qui provenant du retard de versement des subventions pour acquisition de terrains ne constitue qu'un problème de trésorerie, trésorerie qui a été assurée par les réserves constituées année après année sur nos ressources propres comme nous y obligent nos statuts.

Fin 2002, la valeur comptable des terrains acquis depuis la création de PRO NATURA Ile de France s'élève à 592 689,14 €.

*Le détail de ces comptes, fourni aux pouvoirs publics qui nous accordent des subventions, est à la disposition de nos adhérents **sur demande** adressée au siège.*

### Des chantiers passés

A l'acquisition des milieux naturels, première étape de la protection des milieux naturels, il est quelquefois souhaitable de faire succéder des travaux d'entretien pour maintenir la formation végétale qui constitue le biotope de certaines espèces. Aussi les associations qui sont nos partenaires ont elles organisé des chantiers visant à restaurer le milieu :



A Tréchy

A Tréchy, depuis plusieurs années, l'ANVL réunit en janvier ou février, sous la direction de David, une quinzaine de volontaires qui petit à petit, éclaircissent le boisement de pins qui s'était emparés de cette pelouse. Le travail porte fruit en permettant de magnifiques floraisons d'orchidées.

Dans la Bassée, un chantier de fauche d'un lambeau de prairie humide, miraculeusement échappé à la destruction de la carrière voisine, a permis ce printemps d'assister à une abondante floraison de violette élevée, espèce protégée dans toute la France.

Ces chantiers, certes un peu fatigants mais très conviviaux, montrent rapidement leur utilité.

### ... et à venir

si vous avez un trop plein d'énergie à dépenser au bon air vous pouvez vous aussi participer aux chantiers d'entretien des sites acquis par PRO NATURA Ile de France :

le **13 septembre 2003** sur la pelouse de Tréchy  
le **11 octobre 2003** dans la réserve naturelle de la Bassée

et **en janvier ou février 2004** sur la pelouse de Tréchy.  
S'adresser à ANVL laboratoire de biologie végétale route de la tour Denecourt 77300 FONTAINEBLEAU ou

<http://perso.club-internet.fr/anvl>

### ils sont venus voir

Après avoir eu ce printemps le plaisir d'accueillir sur vos terres des pelouses sèches du Gâtinais l'union des amis du parc naturel régional du Gâtinais PRO NATURA Ile de France a eu, quelques jours plus tard, celui d'y accueillir la section parisienne de la Société française d'orchidophilie.

### enfin... !

le rédacteur de la lettre manquerait à tous ses devoirs, s'il ne vous rappelait pas que l'action de PRO NATURA Ile de France ne peut se poursuivre que si notre association reçoit des amis de la nature des contributions en bons euro sonnants et trébuchants, dont il leur sera aussitôt (ou presque) donné reçu afin qu'il puisse en être déduit la moitié de leur impôt sur le revenu des personnes physiques.

### ...ou presque



L'association seine-et-marnaise pour la sauvegarde de la nature, venant de perdre un de ses administrateurs en la personne de Serge Witta, président de l'Association de Crécy-La Chapelle, a décidé d'honorer sa mémoire en proposant à ses membres une souscription dont le produit sera confié à PRO NATURA Ile de France pour acquérir, si possible dans la vallée du Grand Morin, un espace naturel. Ce dont nous essaierons de nous acquitter, comme nous l'avons fait à l'égard de nos amis du CORIFen acquérant la pelouse à Maité.



n°17 - août 2003

**la lettre**  
est adressée aux adhérents et donateurs qui permettent par leurs contributions bénévoles de sauvegarder la nature d'Ile de France,

21 rue des provençaux  
77300 FONTAINEBLEAU

Par le truchement  
d' **Ile de France- environnement**  
PRO NATURA Ile de France  
est membre de

